

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	- (2002)
Artikel:	Le vray discours de la miraculeuse délivrance envoyée de dieu à la ville de Genève, le douzième jour de Décembre 1602
Autor:	Boyer, Philippe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-728133

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vray discours

*de la miraculeuse deliurance
enuoyee de Dieu à la ville de
Geneue, le 12. jour de Decem-
bre, 1602.*



M. DCIII.

1. BPU, cote Gf 1378

2. DUNANT 1966

3. Paul-F. Geisendorf (dir.), *L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et tradition*, Genève 1952. Les articles publiés dans ce volume sont classés sous les noms de leurs auteurs dans la bibliographie générale : BLONDEL 1952, BOSSON 1952, BURGER 1952, DUMUR 1952, FERRIER 1952, GAGNEBIN 1952, GESENDORF 1952, GRANDJEAN 1952, RUCHON 1952.

Le texte présenté ici¹, dont l'attribution reste incertaine, a vraisemblablement été écrit par un notable genevois peu après la tentative infructueuse de 1602. Le style autant que la précision et les détails apportés sur le déroulement des événements et les manœuvres diplomatiques qui ont précédé l'«Entreprise» savoyarde supposent une connaissance assez fine des affaires publiques.

Le *Vray discours* est une source couramment évoquée et citée par tous ceux qui se sont intéressés à cet épisode clé de notre histoire. On l'attribue, suivant les éditions, soit à Jean Sarasin (docteur en droit, 1574-1632), soit, le plus souvent, à Simon Goulart, ministre de l'église de Saint-Gervais et ancien aumônier des troupes genevoises lors de précédentes guerres contre la Savoie². De nombreuses éditions en furent faites dans les années suivant immédiatement l'Escalade, présentant parfois de considérables différences entre elles. On peut supposer que l'auteur ou les éditeurs enrichirent le texte au fil des éditions, y insérant parfois des pans entiers de textes exogènes, comme le Psaume CXXIV, présent dans le manuscrit étudié par le Comité du 350^e anniversaire dans sa publication de 1952³. L'exemplaire choisi ici est probablement l'un des premiers imprimés, car il est relativement court, un peu moins d'une trentaine de pages. Certains autres manuscrits, postérieurs de quelques mois tout au plus, comportent jusqu'à une centaine de pages.

L'Escalade motiva de nombreux écrits, cantiques, chansons et pamphlets, même si la République, soucieuse de ménager les susceptibilités savoyardes, tenta parfois d'y mettre une sourdine. Celui-ci s'inscrit toutefois dans une veine particulière, celle des chroniques. Il s'agit, d'une manière générale, d'un récit des événements les plus marquants survenus sur un territoire, à un peuple ou à une ville. Il ne faut évidemment pas en attendre l'objectivité que l'on est en droit d'espérer d'un historien moderne, mais ces textes constituent de précieux documents historiques, tant pour les faits qu'ils relatent que pour la manière dont ils sont décrits.

Si le but de l'offensive savoyarde fut manqué, on peut néanmoins affirmer que l'effet de surprise fut une belle réussite : la virulence du chroniqueur à l'encontre des «perfides Savoyards», et tout particulièrement à l'égard de d'Albigny, âme damnée du duc Charles-Emmanuel I^{er}, reflète la frayeur rétrospective ressentie par les Genevois face à une attaque, certes politiquement prévisible, mais conduite d'une manière peu orthodoxe.

Cette chronique est également un manifeste ; Genève, citadelle de la Réforme, interprète l'échec savoyard comme le signe tangible de la protection divine accordée aux tenants de la *Vraie Foi*. Dans le cadre d'une Europe déchirée depuis presque un siècle par les dissensions religieuses, on comprend aisément tout le poids symbolique et l'importance politique d'une telle victoire. Ce texte, tout comme d'autres récits, fut donc imprimé et diffusé, sans doute en suivant les réseaux habituels de la littérature protestante genevoise, afin que, dans toute l'Europe, la nouvelle soit immédiatement connue.

Vray discours de la miraculeuse deliurance enuoyee de Dieu à la ville de Gene- ve le 12. iour de Decembre 1601.

LÀ ville de Geneue , Republi-
que ancienne & Imperiale , a-
fserui dés fort long temps de
subject & de butte à l'ambi-
tion & conuoitise de la mai-
son de Sauoye , qui l'a trauail-
lee & harassee en toutes les fa-
çons du monde , selon que les Princes d'icelle
maison , non contens de leur condition , & des
terres & seigneuries , que leurs predecesseurs
leurs auoient delaissees , se sont rencontrés plus
ou moins ambitieux , ou moins amateurs du re-
pos & tranquillité publique. Ceste conuoitise
n'a pas este amoindrie par la lumiere & refor-
mation , qu'il pleust à Dieu enuoyer à Geneue en
l'an 1535. Au contraire elle a este accreue & for-
tifiee par l'appuy & sollicitation de ceux qui eus-
sent beaucoup mieux aimé , que Geneue eust
toussours croupi en ses premières tenebres , que
de la voir esclarree d'une lumiere , que la diuine
bonté luy auoit mesme faict esperer dans le se-
cret de son ancienne deuise. Philibert Ema- Post tene-
nuel , reconnu de tous l'un des plus prudents bras spero
& judicieux Princes de son siecle , n'a jamais at- faciem.

A 2 tacqué

tacqué ouuertement ladite ville , ayant bien remarqué , que le commencement du malheur & ruïne du Duc Charles son pere , estoit procedé de ce qu'il s'estoit voulu rendre maistre d'icelle , contre les accords & sentences donnees par les Seigneurs des ligues , ausquels sondit pere auoit luy mesme acquiescé . Charles Emanuel , à present Duc de Sauoye , suyuant les pas dudit feu Duc Charles , l'a trauillée en toutes les façons & manieres , dont il s'est peu aduisir . Et voyant que tous ses artifices & efforts n'auoyé iusques ici rien auancé , il moyenna que l'esté passé , sous ombre de deuotion , le Iubilé fust conuoqué à Thonon , petite ville distante de Geneue d'environ sept lieues françoises , où les ~~les~~uites , vrays Iudaïstes , firent tout deuoir de sonder , esprouver , & animer les cœurs , non seulement des subiects du Duc , mais de tous les estrangers , qu'ils jugeoyent estre capables d'entreprendre chose hazardeuse . Tellement que sous le voile de ce Iubilé fut conceuë la malheureuse & maudite conjuration , qui est venue à esclorre sur les murs de Geneue au mois de Decembre dernier 1602 , par surprinse , & contre l'opinion de beaucoup de gents . Car combien que la ville de Geneue ne doutast point de la mauuaise volonté de son voisin , si est-ce qu'elle ne pouuoit bonnement se persuader , par plusieurs justes raisons & considerations , qu'il osast ou voulust se rendre infâme & perturbateur du repos public , au milieu de deux Paix solennelles , contre tout droit diuin & humain . Et de faict la Paix auoit esté

esté conclue & juree solennellement à Veruins, entre les deux plus grands Rois de la Chrestienté & le Duc de Sauoye, tant pour eux, que pour leurs alliés, & pour les Cantons des Suisse, & tous leurs alliés, qui auoyent porté les armes, ou fauorisé lvn. ou l'autre parti durant les factions de l'abominable Ligue: du nombre desquels alliés la ville de Geneue estoit, soit du costé de la couronne de France, soit du costé d'aucuns des premiers & plus puissans Cantons de Suisse, & par consequent estoit comprise assez ouuertement dans le traicté de ladite Paix, suyuant mesmes l'intention expresse du Roy, & de ceux qui de sa part auoyent esté employés en la negotiation dudit traicté. Sadite Majesté s'en estoit declaree à ceux de Geneue par Patentes expediees en bonne forme, & au Duc, non seulement par son ambassadeur en Sauoye, mais de bouche à luy mesmes, lors qu'il fit son voyage de France, & à tous ceux qui luy ont esté enuoyés de sa part, sans que ny au Duc, ny à aucun de ses agents soit onques aduenu de rien dire ny repliquer au contraire: & à la verité la guerre commencee en l'an 1589 en Sauoye par ceux de Geneue, au nom du feu Roy Henry troisième d'heureuse memoire, & pour le seruice de la Couronne de France, ne se pouuoit terminer & estaindre, que par la seule Paix de France. Pareillement les treues que le Duc auant ladite Paix auoit accoustumé de renouér & continuer de temps en temps avec ceux de Geneue, prindrent fin, non par vne guerre, mais bien par le com-

A 3

mencement & naissance, & par la publication de ceste Paix, qui en fut faict, non seulement en France & en Sauoye, mais aussi à Geneue à son de trompe, & cri public. L'ancienne liberté du traffic & commerce revint aussi au dessus, entre les peuples de Sauoye & de Geneue: Bref toutes choses y estoient calmes & paisibles. A ceste Paix auoit encor depuis succédé celle qui fut traictée & arrestee à Lyon en l'an 1601 entre le Roy de France d'une part, & le Duc de Sauoye d'autre, en laquelle (comme ayant esté faict suivant le traicté de Veruins,) ceux de Geneue estoient de mesme comprins, tous certaines clauses & termes particuliers. Le Roy à ces fins leur en auoit enuoyé autres sien-nes Patentes, & s'en estoit declaré au Duc par son Ambassadeur, qui alla jurer ladite Paix à Turin. Le Duc, par vn reciproque consentement, luy en fit aussi confession & adueu, & s'en declara quelque temps apres aux Députés de Geneue, tant de bouche, que par escrit: lesquels l'estoient allé tenuer, pour mettre ordre à quelques difficultés & nouveautés, que ses Officiers formoyent jurement sur le faict du commerce. Depuis, le S. d'Albigni, Lieutenant general du Duc en ses païs deça les móts, (au grand mespris & opprobre de la Noblesse de Sauoye) par deux diuerses lettres escrites de sa main à Messieurs de Geneue, auoit protesté que l'intention de son Maistre, & la sienne, auoit touſiours esté de les laiſſer jouir de la Paix, & de tout ce qui leur appartient, voire que S.A. entendoit que le tra-
cté

Eté de Paix fust estroitement obserué : comme aussi il l'auroit depuis aucunement obserué jusques à la fin de ceste annee. Qui plus est, vn Cōseiller d'estat du Duc, nommé Rochette, President au Senat de Chambery, seroit venu à Geneue, peu de jours auant ceste maudite entreprise & execusion : & pour endormir les Seigneurs, & espier leur contenance & desportemens, & tout l'estat de la ville, (comme l'issue l'a bien montré) leur auroit fait entendre avec paroles douces & emmellees, qu'il estoit expedient de traicter avec le Duc de quelque mode de viure, & qu'il desiroit d'estre instrumēt pour moyennner vn asseuré commerce & long repos aux vns & aux autres. Toutes ces choses accumulées ensemble, faisoient que ceux de Geneue, se reposans & confians en la paix & foy publique, viuoyent securement, sans pouruoir extraordinairement à la garde de leur ville, quelques jactances, menaces & rapports, qu'ils ouïfsent du costé des Sauoyards. Ce pendant le Sabmedy, 11. de Decembre, les Sauoyards, entremeslés dvn grand nombre de François reniés, & conduits par le Sieur d'Albigny leur chef, dont les vns estoient arriués le mesme jour de Chambery, & autres lieux, à Bonne, & les autres y auoyent esté tenus cachés quelques jouts dans le chasteau, sortent secrètement, & commencent de marcher au pas sur les six heures du soir. Ce lieu de Bonne, ja en nos derni res guerres, auoit esté le theatre, sur lequel fut jouée & perpetree contre ceux de Geneue vne tragique

LA DELIVRANCE

que destoyauté & perfidie notable, voire vn sanglant massacre contre les capitulations & foy promise de la vie. Le Duc, qui auoit esté imbû & persuadé entierement par le S. d'Albigny de la facilité de ceste entreprinse, ayant passé secrètement les monts en poste lui sixieme, se faisant appeller Monsieur l'Ambassadeur, se rend le mesme soir vers ses troupes au pont des Tréblières, village distant d'vne lieue de Geneue, pour eschauffer & assurer par sa presence plusieurs de ses gents, qui eussent peu douter que leur Prince fust en volonté d'aduouer vne si desloyale execution. Quelques jours au parauant, ceux qui auoyent esté choisis pour la principale faction, s'estoient confessés & communisés avec des serments & promesses du tout estranges: mesmes on assure que Branaulieu, Picard de nation, Gouverneur de Bonne, & principal auteur & promoteur de l'entreprinse, laquelle y auoit esté couuee & tramee, s'estoit faict donner l'extreme onction, qu'ils appellent, jurat qu'il ne voulloit plus viure, s'il failloit à son desfeing. Le Duc, apres auoir faict entendre à aucun de la Noblesse, & des principaux Capitaines, quelle estoit l'entreprise, & la facilité d'icelle, dispose ses bandes, qui estoient d'environ douze cents hommes, & fait faire commandement aux soldats, qu'apres qu'ils seroyent entierement venus à bout de l'entreprise, ils eussent à tuer & massacrer tous les masles, leur abandonnant les filles & femmes qui s'y trouueyent, & ce deslors que le tambour auroit bat-

tu

tu dans la ville, & non plustost. Le Duc les suy-
uit jusques bien pres de la ville, ayant fait alte
en vn lieu à couvert avec petite troupe. A me-
sure qu'ils auançoyent, ils firent arrester tous
païsans par les chemins, à ce que nul ne vinst
donner aduis à Geneue de leurs approches : voi-
re en pleine paix faisirent prisonniers tant à la
Roche, que autres endroits, plusieurs marchands
de la ville, qui pensoyent en toute seurté traffi-
quer au païs. Mais ils ne furent gueres auant en
leurs approches, s'ans auoir plusieurs presages de
la miserable & sanglante issue, que la Iustice di-
uine leur preparoit. Car lors que les troupes
s'approchoyent de Champey, où estoit leur ren-
dez vous, furent veués en l'air certaines colom-
nes de feu, ou flammes brillantes, & esclairan-
tes d'vne façon non accoustumee, lesquelles tou-
tesfois les magiciens du Duc luy persuaderent
estre signes de victoire. Puis ainsi que les trou-
pes s'auançoyent sur le bord de la Ruiere d'Ar-
ue (chemin & circuit par eux tenu & choisi ex-
pressolement à la faueur des longues & hautes
hayes, pour n'estre descouverts par la patrouille
qu'on auoit jetée hors la ville, & à celle fin que
le bruit des eaux empeschaist que les sentinelles
de la ville n'ouyssent leurs approches & le clique-
tis de leurs armes) ils receurent vne fausse alar-
me, par le moyen d'un lieure, qui les trauersa
par diuerses fois : ce que plusieurs d'entr'eux
prindrent pour vn fort mauuais presage. De me-
mes, à cinq ou six cents pas du fossé, ils descou-
urirent quelques paux plantés en terre, sur les-

quels les sargiers ont accoustumé d'estendre leurs pieces pour les essuyer: dont les vns pensans que ce fust embuscade de la ville , furent sur le poinct de donner sur leurs compagnons environ les 11. heures de ceste nuit là : dont toutesfois les sentinelles de la ville ne s'apperceurent. Estans rasseurés & rassemblés ils font le tour le long du Rosne: puis ayans laissé leur gros dans la prairie de Plein-palais, Brunaulieu, avec les plus resolus , qui estoient ordonnés pour l'escalade , & qui estoient venus à cheual , mettent pied à terre , approchent de la contrescarpe , & descendent au fossé du costé de la Corraterie. Là où leur frayeur fut encor accrue & redoublée par le bruit & vol de quelques canards, qui au même instant se leuerent du fossé , battans l'air de leurs ailes , comme s'ils eussent voulu aduertir & resueiller le corps de garde de la Monnoye , proche de là , à l'exemple des oyes du Capitole , qui par leur cri sauverent la ville de Romme de la surprise des Gaulois. Ayans un peu repris leurs esprits , ils passerent coirement le fossé sur des clayes , qu'ils y auoyent jetées pour se garentir de la bourbe , n'ayans laissé pourtant de s'y engager bien auant : puis dresserent contre la muraille trois eschelles tout au pres de la plus proche garite du costé de la porte de la Monnoye : & , pour s'asseurer d'autant , heurterent à coups de pierre au pied de la muraille sans estre entendus, ainsi qu'ils s'en sont jactés. Auparauant Brunaulieu , ayant remarqué cest endroit , qui lui sembloit propre pour l'el-

l'escalade, mesmes à cause que dès long temps on ne logeoit point de sentinelle dans ladite garde, & y estoit venu plus d'une fois au plus espais de la nuit, & descendu dans le fossé, auoit semblablement avec des cailloux (ce disent-ils) frappé la muraille. Et voyant qu'on ne sonnoit mot, s' estoit promis & assuré, qu'inaffilablement il pourroit, sans estre apperceu, jeter par cest endroit tel nombre d'hommes dans la ville qu'il voudroit. Si se mirent à escaler : mais comme ils commençoyent de mettre le pied sur leurs eschelles, ils furent derechef saisis de grande frayeur & tremblement, voyans mesmes que personne ne se presentoit sur la muraille pour leur tendre la main, comme on leur en auoit donné esperance, pour les rendre plus hardis & volontaires. Sonas entre autres, par un mauvais augure, laigna réellement du nez : & étant sur le milieu de l'eschelle receut sur la poitrine un rude coup de pierre, tombee du haut de la muraille, dont presques il esuanouît, & fut constraint redescendre. Mais le S. d'Albigni, lequel, pour ne rien oublier de ce qui pouuoit aider & servir à leur malheure & desseing, se tenoit d'un costé au pied des eschelles, exhortant les soldats, & les poussant à mont comme par force, en leur proposant l'honneur & le butin, (sans y aller, quant à luy, se voulant passer de tel honneur,) luy redonna courage, & le fit promptement remonter. Et de l'autre costé un Iesuite Escossois nommé pere Alexandre, outre la harangue par luy faicté en lieue scarté en Plein-palais, confesoit

soit encor tous ces voleurs , leur promettant qu'ils iroyent tout droit en Paradis par les degrés de leurs eschelles : apres s'estre ja mocqué d'eux , en ce qu'il les auoit au parauant la plus part charmés & abusés avec certains billets , qui leur furent trouués : mercerie Iesuitique , contenant plusieurs ambiguïtés , comme entre autres , qu'ils ne mourroyent de ce jour là , ny par eau , ny par feu , ny par glaie. Parauenture qu'un prestre de quelque autre ordre , durant vne Paix si solennellement juree , n'eust pas eu le courage d'exhorter à perfidie , & à commettre vne si damnable cruaute : mais ceste sorte de moines a celà de singulier par dessus tous les autres , qu'elle est fort propre & aduenante à pourchasser & persuader les massacres des gents de bien , & mesmes des Princes & des Rois , & autres grāds Seigneurs , qui ne se monstrent pas assez cruels & acharnés à leur appetit à l'encontre des innocents .

Or auant que passer plus outre , il nous convient representer la forme de leurs eschelles : lesquelles , teinctes de noir , estoient fort propres pour vne entreprise secrete : car estans de plusieurs pieces , & chaque piece de quatre eschelles seulement , elles se pouuoient aisement porter sur mulets , & en les dressant s'emboiter l'une dans l'autre fort promptement , & si fermement , que par ce moyen estans comme doubles & renforcees , outre la console ou estampe qui les estayoit par le milieu , vne eschelle d'une piece n'eust peu estre plus ferme . Et auoit d'abondant

dant ceste faço d'eschelles celà de singulier, qu'ō les pouuoit accourcir & allonger autant que l'on vouloit, pour monter sur les plus hautes murailles. Les bouts de la piece, qui deuoit reposer sur terre, estoient garnis de deux gros cloux, ou de mornes de fer finissans en poincte, à fin qu'ils peussent plus aisement entrer en terre, & empêcher que l'eschelle ainsi composee de plusieurs pieces ne reculaist ou glissaist de costé ou d'autre. Les bouts de la plus haute & derniere piece, laquelle reposoit contre la muraille, estoient garnis chacun d'vne rouelle ou poulie de sept ou huit pouces de diametre, couverte sur le bord de drap feutré, à fin qu'en posant lesdites eschelles elles ne fissent bruit, ains coulassent aisement à mont. Tous les autres bouts desdites pieces d'eschelle auoyent vn enfourchement garni de fer, finissant ledit enfourchement en demi rond, à fin que tant plus facilement les bouts d'embas des plus hautes pieces vinsent à s'emboiter & se reposer sur les deux extremités du plus haut eschelon des plus basses, lequel haut eschelon pour ceste caute forjeoit trois ou quatre pouces au dehors de chaque bras, à fin de receuoir ledit enfourchement: & reciproquement, l'enfourchement qui estoit au bout d'en haut soustenoit le premier & plus bas eschelon des pieces qui suyuoyent: car estans lesdites pieces d'eschelles plus larges par le bout d'embas que par celuy d'en haut, tousiours celles qui suyuoyent venoyent revestir & cōme embrasser celles d'embas, & celles d'embas venoyent à se glisser entre

les bras des plus hautes. Ils auoyēt aussi fait prō² uision de gros marteaux d'acier, ayās en l'vn des costés vn trenchant aceré, dont en peu de temps ils pouuoyent couper vne grosse chaine de fer, enfoncer serrures & verrouils. Et en outre des grandes & fortes tenailles, pour enleuer les gros cloux & les esparres des portes, ensemble plusieurs petards. De tous lesquels outils & engins ils nous en laisserent aucun, tant dans la ville, que dehors au fossé. Donques, pour repren dre nostre propos, les plus determinés de ces perfides Sauoyards, en l plus longue & plus obidure nuict, ce sembloit, de toute l'annee, sçauoir le jour propre du solstice h̄ibernal, le Dimanche 12 dudit mois de Decembre, selon le vieux Calendrier, & le 22 selon le nouveau, à vne heure apres la minuict, executans leur inueteree passion, & le vouloir inique de leur Prince, qui vouloit faire jeu de fouler aux pieds ses serments & promesses, la foy publique, & la paix juree par luy au Roy sur les saintcs Euangiles, se mirent à grimper par leurs eschelles, & à violer capitalement en pleine & profonde paix, l'auguste & sacré droit des murs publics. Le Duc aduerti que les plus asseurés & mauvais garçons estoient entrés dedans, fit depescher vers les troupes Espannoles & Neapolitaines tant de la Roche, que d'Annecy, pour approcher, & pour estre à luy prōptement, & enuoya courriers de toutes parts pour porter les nouvelles de l'heureux commencement & progres de l'escalade: dont aduint que, comme en vn instant, le bruit fut espandu en

en Sauoye, Dauphiné, Piemont, & autres lieux plus loingtains, que Geneue estoit prise. Aucuns ont declaré, mesmés Sonas, que luy, Attignac & autres en nombre de huit, qui entrent les premiers, s'estoyent glissés à mont dans la ville depuis la courtine de la Corratterie par la porte Tartasse, & promenés separement deux à deux dans les rues les plus proches, pour descouvrir si le peuple estoit bien endormi ou non, se doutans de quelque feinte amorce: & que sur leur rapport, les autres auoyent prins coura ge de suyure. Lesquels de faict y entrerent à la file jusques au nombre de deux cents hommes, & plus, choisis sur toutes les troupes, & des plus puissans & robustes, armés & equippés la plus part de toutes pieces jusques à la botte, comme il conuenoit à telle entreprise, avec la cuirasse, & le casque en teste, l'escopette à la ceinture, & le coutelas en main: aucun couverts d'un plastron seulement, avec la pique ou demi pique: autres avec l'arquebuze: outre ceux qui portoyent les susdits marteaux, tenailles & petards. A mesure qu'ils entroyent, ils s'alloient serrer, partie le long des maisons qui regardent sur la courtine, & à l'ombre de deux tours situées vis à vis de leur escalade: partie se renoyé couchés sur le vêtre au long des arbres qui sont situés en la pente du parapet. Car Brunaule, & aucun de sa suite, n'estoyent pas en volonté de faire effort en la ville, que jusques enuiron les quatres heures du matin, tant pour donner plus de loisir au renfort d'approcher, que pour

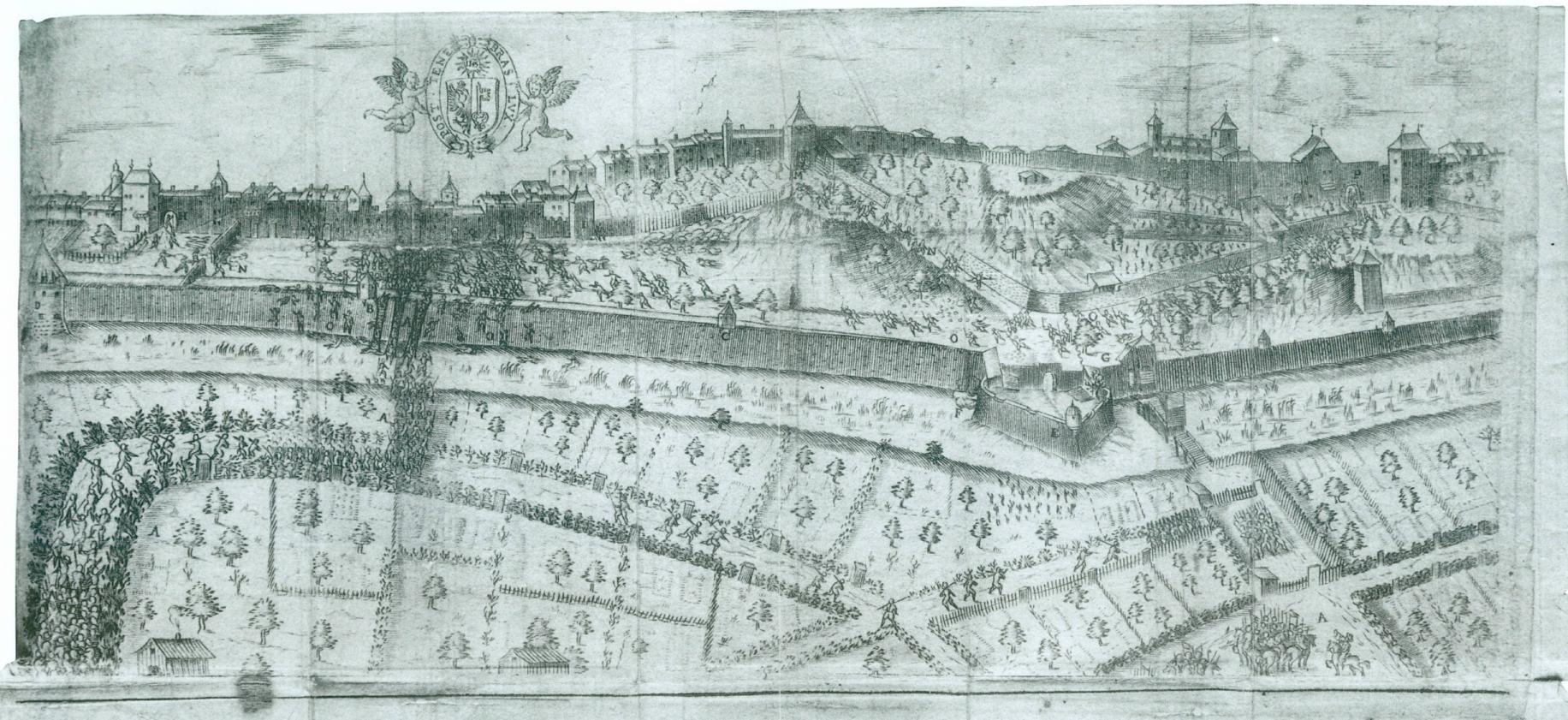
auoir moins de tenebres & d'obscurité en leur principal exploit, & au paracheuement de leur entreprise. Mais vn soldat, qui faisoit sentinel le en la tour de la Monnoye, ayant ouï quelque bruit dans le fossé enuiron les deux heures & demie, appelle le Corporal, & l'aduertit d'aller voir sur la muraille que ce pouuoit estre. Le Corporal y enuoye vn soldat, lequel sort du corps de garde avec vne lanterne, & son arquebuse, & s'en va monter sur le parapet. Là où, en approchant de la premiere garite, il apperceut quelques hommes armés qui venoyent à luy, ausquels il crioit Qui viue : & à l'instant la scha son coup. Mais ils se jecterent sur luy, & comme il crioit Arme, arme, il fut par eux blescé, & mis par terre. Ce qu'entendu par le soldat, qui estoit dans ladite tour en sentinelle, il tira de mesmes vn coup, pour aduertir le corps de garde. Brunaukieu, & les plus hardis, voyans qu'ils estoient descouverts, & qu'il n'y auoit plus moyen de retarder, & se sentans d'ailleurs ja forts & en nombre suffisant dans la ville entre deux portes, se resolurent sur le champ de donner presques en mesme moment en quatre diuers endroits, sçauoir à la porte neufue, au corps de garde de la Monnoye, & d'allér tenir ferme aux aduenues tant du costé de la maison de ville, que de la Tartasse, pour empescher & entretenir le secours qui pourroit venir, à ce que ce pendant le petard peult jouer à la porte neufue, pour faire ouverture & donner entrée à leur gros, qui estoit en Plein-palais. Partant ils don

donnerent viuement dans le corps de garde de la porte neufue pour lors composé de treize hommes tant seulement, & en passant naurent la sentinelle qui estoit dans la plus proche gatire du boulevard de l'Oye. Aucuns harquebuziers dudit corps de garde, apres auoir tiré leurs coups, gaignerent au pied, & coururent donner l'alarme au corps de garde de la maison de ville, au bourg de four, & à la porte de Rive, & furent poursuyus jusques pres de la porte de la Treille joignant l'arsenal, qui fut promptemēt fermee, & où les ennemis ayans trouué visage de bois, reprendrent la descente contre la porte neufue, de laquelle ils estoient pour lors les maistres. Ce pendant, de deux ou trois qui y estoient restés des nostres, l'un monta en vitesse sur la porte, & s'alla aduiser bien à propos de faire tumber la herse ou coulisse. Le pétardier le voulut s'ayure par les degrés, mais il ne le peut attraper, ains, voyant la coulisse abbatue, fut grandement estonné, & son desseing rôpu. Un de la ville, qui à ce bruit auoit esté resueillé des premiers, sort de maison proche de la porte Tartasse, avec sa halebarde, pour se rendre en son quartier à la porte neufue, mais comme il descendoit à demi vestu, il descouvre quatre ou cinq armés de toutes pieces, avec la pique, qui venoyent droit à luy pour gaigner la Tartasse, & leur crievôt estoit l'ennemi, pensant qu'ils suffisent de la ville. Et eux au contraire avançans toufiours, luy dirent, Tais toy poltron, vien çà, demeure des nostres, viue Sauoye, Sur

B

quoy voyant qu'en effet c'estoit l'ennemi, il rebroussa promptement chemin, & fut par eux poursuyu iusques à ladite porte Tartasse, où ils s'arrestèrent, & firent ferme pour tenir le passage. Et luy s'en alla donner l'alarme par le quartier, & aux rues circonvoisines. Si que dans peu d'heure plusieurs y accoururent, dont la plus part se mirent à barriquer le coing & les adue nues du costé de ladite porte : deux ou trois desquels ayans esté veus par l'ennemi à la clarté d'un flambeau ou torche allumée au coing de la rue proche de là, furent à leur arriuee blessés. Et aucun ayans voulu passer outre, & descendre vers la porte, poussés d'un grand courage, furent tués sur le chemin. Comme entre autres un Seigneur du Conseil, Capitaine du quartier, personnage ancien, mais courageux, & qui auoit fait de tresbons seruices à la ville, n'ayant pour toutes armes que l'espee en main. On luy auoit aidé à passer la chaine, qui estoit tendue au coing de la rue, en le priant de ne bouger de là : mais ne pouuant croire que l'ennemi fust à la porte, y alla descendre toutesfois. Neantmoins les ennemis quitterent tost celle place, & s'allerent rendre vers leurs gents, qui tenoyent, comme dit est, la porte neuue.

Cependant l'alarme se donnoit chaudement par tous les quartiers de la ville, chacun courroie aux armes, les vns se rendoyent en leur quartier, suuyant l'ordre accoustumé, les autres, sans s'y arrêter, venoyent droit au lieu du danger, & à l'ennemi. Les tocsains sonnoyent dans les boulevards



A Les Sauoyards arriuans & escalans les murailles qui fut dès la minuit en bas.

B Vne garite en laquelle on ne tenoit point de sentinelle.

C Vne garite en laquelle y auoit vne sentinelle.

D La tour de la courterie qui flanque la courtine iusques au boulevard de l'Oye, en laquelle y auoit vne

(sentinelle.

E Le boulevard de l'Oye pres la porte neuve, auquel furent pendus treize suruivans de la tuerie, le mesme

jour de l'execution, & les telles tant d'iceux quedes autres Sauoyards tuez estalees, qui sont en nombre de 67.

F Le flanc par où le canon tirant rompit les échelles, tua & blesça grand nombre de Sauoyards.

G La place de devant la porte neuve laquelle les Sauoyards pretendoyent de petarder pour faire entrer leur gros: ce qu'ils ne peurent executer, à cause de la coulisse qui fut baissée par vn soldat du corps de garde qui estoit

lequel lors apres plusieurs charges de ceux de la ville, les Sauoyards furent contrains de quitter, y estoit morts

aucuns de part & d'autre, & notamment le petardier.

H La porte de la courterie ioignant la tour de la monnoye, en laquelle les Sauoyards tindrent bon quelque

espace de temps s'estans avancez iusques dans la ville, mais en fin furent repoussiez, y en estois restez sur la

place trois ou quatre d'iceux.

I La tour du petit Evesché aux encoignures de laquelle & aux environs se cachoyent ceux qui entroyent pour

n'estre aperceus des Rondes, prenant loisir à leur deuotion de se rendre grand nombre auant que de se mettre

en execution, qui fut plus de deux cens.

K La porte de Iuillien Peaget bourgeois de la ville, qui fut petardee esperans de se saisir de ceste maison, & de celles qui lui sont voisines pour se ietter dans la ville, & interrompre le secours des citoyens.

L La tour des Sieurs Telussion, autour & au devant de laquelle s'assemblayent les Sauoyards estoit preisez, & où ils furent atterrez, qui fut sur les trois heures & demie du matin.

M La porte de la Tartace, laquelle les Sauoyards tindrent quelque espace de temps, mais en fin furent repoussiez, où furent bleslez aucuns de ceux de la ville.

N Ceux de la ville combatans, ou accourans au combat n' estois qu'à demi habillez.

O Les Sauoyards s'en fuyans & se iettans du haut des murailles en bas.

P La porte de la Treille pres la maison de ville, par laquelle furent faites diuerses faillies des citadins avec fort petit nombre d'hommes contre les Sauoyards tenans lors la porte neuve, où ils eurent long temps l'aduantage, mais apres plusieurs charges, en ayans céléinalemant chassez, le gros estoit par ladite porte de la Treille, les chargea si vigeant qu'alors ils furent totalement perdus.

Q La maison d'Aguilon pastisier, en laquelle entra bon nombre de Sauoyards comme en celle de Peaget, dont ils furent repoussiez, ausquelles toutes sois furent pris aucun Sauoyard vivans, pour tascher tirer d'eux d'où & comment procedoit ceste entreprise.

4. Michel Bénard (attesté en 1590), attribué à | *Gravure dite du « Vray Discours »*, 1603 | Burin, 148 x 324 mm, à l'image, 238 x 346 mm, à la feuille (CIG, coll. icon. BPU, inv. 46 P 1602 n° 10) |
Inscription au dos au crayon : « Pièce détachée Gf 302 Rés. »

uards & en diuers clochers. Les ennetnis, s'estimans estre au dessus, faisoient tetenir toute ceste courtine de leurs cris & de leurs voix, en criant, *Viue Espagne, Viue Savoie, Ville gaignee, tue, tue, à mort, à mort, à mort.* Bien est vray que du commencement, les premiers qui furent apperceus & rencontrés par les nostres, y alloient plus tenuus, & auoyent pour mot, ou signal, vn bruit de langue que font quelques fois les grenouilles, qu'on appelle coassement, ou tel que celuy d'un valet d'estable qui accourage ses chevaux : & s'étrerecognoissoient ainsi d'avec ceux de la ville. (On asseure mesmes qu'ils en vloient au plus fort de la meslee.) Puis quand on leur cribit, qui va là, ils respondoyent, *Amis.* Il y en eut aussi d'entr'eux, qui, pour faire diversion du secours, & voyas que l'alarme se donnoit, crioyent à haute voix, *arme, arme,* l'ennemi est à la porte de Rive: porte toutesfois qui estoit bien loing du lieu de leur escalade. Mais Dieu, qui de tous costes veilloit pour les siens, fit qu'au premier cri de l'alarme vn petit nombre de gents de bien sortirent du costé de la maison de ville, & de S. Legier, resolus de regagner la porte neufue, d'arrester le premier effort de l'ennemi, & de sacrifier leurs vies pour la gloire de Dieu, & pour la defense de la patrie, & de donner cependant loisir au peuple de s'assembler en gros pour y accourir. Ceste petite troupe vint donner à teste baissée dans ladite porte, dont neantmoins deux ou trois, qui s'estoient avancés des premiers tous seuls, furent tost abbattus vers la premiere chaîne:

B 2

mais les autres redoublans leurs pas & leurs courages, y combattirent valeureusement quelque espace de temps. Le petardier, nommé Picos, y fut lors tué, lequel estoit bien empesché de son petard. Puis soudain ces premiers estans secoués & soustenus par autres qui y surviindrent, ils forceerent l'ennemi de quitter ce pas, & le chassèrent vers l'autre chaine. Là où derechef fut combattu resolument de part & d'autre. Mais enfin les ennemis furent acculés jusques au dessous de la premiere garite de la courtine, & de là contraints de reculer plus outre dans leur gros, qui soustenoit & fauorisoit l'escalade : là où neantmoins ils estoyént ja bien estonnés & empeschés, pour se voir engagés entre deux murailles sans fçauoir de quel costé titter. Car ils auoyent aussi donné à deux diuerses fois dans le corps de garde de la Monnoye, & ayans finalement enfoncé vne legiere porte, derriere laquelle nos soldats s'estoyent barriqués, & apres y en avoir blessé vn, auoyent voulu passer outre, & donner par la porte de la Monnoye dans la Cité: mais rencontrés par vne ronde & vn soldat qui leur firent teste, estoyent aucun demeurés sur la place, & les autres auoyent esté empeschés de passer à la porte, tant par la resistance de quelques bourgeois, qui des premiers s'y estoyent rendus, & qui s'y cōporterent valeureusement, que par le deualement de la coulisse qui est sur l'arcade de la Cité. En ce conflit deux entre autres de l'ennemi y laisserent la vie : l'un qui fut pris, mené sur le pont du Rosne, & là despeché:

sché: & l'autre, déterminé soldat, abbattu entre
ladite porte de la Monnoye & ladite coulisse.
Ainsi repoussés, aucun d'eux s'adviserent d'en-
tret dans les maisons proches de leur escalade,
soit pour y butiner, soit pour passer en la rue de
la cité: mesmes donnerent dans la plus belle, ap-
partenant à un riche bourgeois, par le moyen
d'un petard, qu'ils appliquèrent à la porte de
l'estable, où le jour au paravant ils s'estoyent
faict monstres des chenaux de prix, feignans les
vouloir acheter, & disans par propos ambigu
qu'ils reviendroyent le lendemain pour clore
marché: lequel langage autres aussi auoyent re-
nu en diuerses boutiques le mesme jour. Mais
ils furent tost débusqués desdites maisons, pa-
tie tués, partie saisis prisonniers. Sur ces en-
trefaictes, le canon ayant été brisé dans le
boulevard de l'Oye contre le fossé & leurs e-
schelles, auoit commencé de jouer. Le premier
coup entendu par le régiment du Baron de la
Val-d'Isere, composé la plus part de François fu-
gitifs, & par les autres troupes, qui attendoyent
paissiblement dans le Plein-palais, & là où ils me-
furoyent desja en leurs esprits le velours & le
drap à la pique, s'imaginans diuersement cha-
cun sa part du butin, & pensans que ce fust leur
petard qui eust joué & ouvert la porte, com-
mencerent à desplacer, crians, arme, arme, ville
gaignée: & le tambour desonner à ce bruit, sans
attendre autre commandement: puis couru-
rent de vitesse vers la porte neuve. Mais trou-
vans visage de bois, ils donnerent dans le fossé,

B 3

& vers leurs eschelles: là où le canon , rempli & chargé de grosse dragee , pour la seconde fois rendit bien son effect sur eux , qui estoient serrés en gros & entassés dans le fossé & aux environs. La cavalerie aussi vn peu plus esloignée , ayant entendu ce son du tambour & vn grand tintamarre , & apperceu la grande lueur que rendoyent en l'air les flambeaux allumés en diuers endroits de la ville , auoit eu courte joye , & par vne opinion tromperesse descoché le long des murailles aux fanfares de la trompette , qui leur donnoit signal de victoire. Victoire qui au rebouts fut donnée du ciel en yn moment à ceux de la ville. Car en fin le peuple , qui estoit rangé en armes à la porte neufue , vint donner courageusement vne rude & dernière charge dans les os des ennemis : lesquels se voyans assaillis de toutes parts , tant par ceux qui estoient aux mains avec eux , que par les arquebuzades qui leur estoient dessus , soit des fenestres des maitons voisines , soit depuis la porte Tartasse , forent contraints de rependre bastiuelement le chemin de leurs eschelles , par lesquelles plusieurs s'estoient ja sauvés. S'ils ayoyent été diligents à monter , ils le furent encor plus à descendre , la frayeur adjoustant des ailes à leurs pieds. Mais ayans trouué leurs eschelles brisées & renuerées , tant par ceux de la ville , que par le canon , il leur conuint se precipiter du haut des murailles en bas : dont pere Alexandre ne se trouua gueres bon marchand , quelques armés estans lourdement cheuts dessus l'oye :

luy:ny aussi le cheualier Dandlot, Bourguignon, qui s'accômoda brauement le nez , en se glissant le long de la muraille en bas. Si en laisserent de morts sur la place, le long de la courtine de la Corraterie cinquante quatre , tous Capitaines & gents de commandement , & treize qui furent pris en vie , partie blessés. C'estoit chose miraculeuse , que de voir à l'aube du jour ces geants , & tous ces corps puissans & robustes, estendus sur les carreaux. Mais c'est ainsi que celuy, qui reside aux cieux , se rit & mocque des entreprisnes des grands : c'est ainsi que l'Eternel dissipe le conseil des nations : c'est ainsi qu'il met à neant les desseings des peuples. Lors d'Albigny, estonné du sinistre succes de son desseing, (ce que toutefois il ne deuoit trouver nouveau , veu qu'en effect il a été iusqu'à present malheureux en toutes les imaginations & entreprisnes ,) & voyant que les courtauts de boutique (ainsi appelloit il ceux de Geneue) auoyent des bras pour se defendre , & le cœur asse bon pour luy tuer les plus furieux de ses Capitaines , & les luy enuoyer du haut des murailles en bas, fit sonner la retranche , qui vint bien à propos pour ses troupes , ausquelles le temps auoit esté trop long & trop malencontreux. Si se retirerent , non point au pas , mais en desroute ignominieuse , & à la desbandade , poursuyuis de la main vengeresse de Dieu , & rapporterent au Duc le malheureux succes que l'outrecuidance & temerité du Sieur d'Albigny leur auoit causé. Auquel le Duc ne sceut dire autre , sinon qu'il

auoit fait vne belle cagade. Ce d'Albigny ayant contre son honneur abandonné laschement le seruice du Roy son Prince naturel , & despouillé le devoir qu'il doit à sa patrie , & à la memoire de feu son pere le S. de Gordes , jadis Gouverneur de Dauphiné , qui iusqu'à la mort s'est montré bon François , s'estoit dès quelques années rangé du costé des ennemis de France , ne visant à autre but qu'à nuire à son souverain , & à tous les estats qui sont affectionnés à son seruice.

Le tout passé de ceste sorte , le mesme jour du Dimanche , enuiron les deux heures apres midi , les treize , qui estoient restés en vie , par ordonnance & condamnation du Magistrat , qui leur fut à tous ensemble prononcée dans la salle du conseil par le premier Consul & Syndic , furent pendus & estranglés dans le boulevard de l'Oye , à cause de l'atrocité du faict , qui ayant été perpétré contre le droit des gents , au milieu d'vne paix si solennellement juree , n'estoit pas acte d'hostilité , mais bien vn vray & signalé brigandage & assassinat. Auant que mourir , la plus part d'iceux tesmoignerent vne grande repenteance de leurs fautes , demandans pardon à Dieu & au peuple , & donnans beaucoup de lieu aux saintes remonstrances & consolations des Ministres , qui ne les abandonnerent point. Deux jours apres il fut ordonné que les soixante sept testes , tant des pendus que des tués , seroyent attachées sur le gibbet , & les corps jetés au Rône , pour estre en exemple & terreur aux perjures

justes & infracteurs de la foy publique. Le Magistrat s'en fust volontiers passé, se contentant de la mort des coupables : mais il y fut porté par certaine juste douleur & volonté du peuple qui auoit apprehendé au vif le desflement de leurs vierges, le fortement de leurs femmes, & le couteau qui auoit été à deux doigts près de leur gorge. Et ainsi Dieu a voulu que les Savoyards, lesquels, principalement depuis soixante sept ans, que la religion fut plantée à Genève, n'ont cessé tous les ans & continuellement, par toutes sortes d'artifices & de ruses, de machines contre l'estat, en fin d'eux mesmes y soyent venus consigner soixante sept testes, par vne effrénée & precipitée outrecuidance.

Telle a été la fin de ceste maudite & malheureuse conspiration, par laquelle Dieu a voulu nous rendre plus vigilans & aduisés à l'aduenir, & a voulu aussi arracher de nostre bouche ceste confession, que de lui seul depend nostre conservation & deliurance. Geneve a perdu en ce conflit nocturne, qui fut d'enuiron deux heures, seize hommes de la ville, la memoire desquels demeurera glorieuse & recommandable à la posterité, & ausquels aussi par ordonnance du Magistrat a été dressé un monument honorable. Il y en a autant de blessés, entre autres deux Seigneurs du Conseil, qui s'y portèrent valeureusement : mais de tous lesdits blessés il n'y en a qu'un qui soit en danger de mort.

Les ennemis y ont fait perte de deux cents hommes & plus, en contant ceux qu'ils retire-

rent du fossé tant morts que blessés, soit par les nôtres, soit par le canon, soit par eux mêmes, pour s'estre precipités & estropiés, en essayant ce saut perilleux des murailles.

Le gain que le Duc a fait en ceste infraction de paix, c'est que premierement il a perdu vn grand nombre de ses Capitaines & Gentilshommes, & des plus valeureux, comme entre autres d'Attignac l'aisné, & d'Attignac le Cadet, Brunaulieu, Cornage, Lieutenant dudit Sieur d'Albigni, Sonas, Chaffardon, de Grufy, la Tour, Payen, & autres, dont les noms & qualités sont cachees & tenues fort secrètes par les Sauoyards lesquels eussent beaucoup mieux fait de ne pas croire si legerement à vn François renié, lequel ne fera iamais difficulté de mener à la boucherie la Noblesse de Sauoye, ny mesmes de hazarder les estats du Duc, s'il continue en sa perfidie & crime de leze Majesté. Le Duc en apres a attiré sur ses païs vne guerre dont le progres & l'issue sera, moyennant la grace de Dieu, autant heureuse & favorable pour la ville de Geneue, & pour tous les Princes, Republiques, & peuples qui l'aiment, & qui bandent à la conseruation de son ancienne liberté, comme en a esté malheureux & funeste le commencement, tant pour lesdits agresseurs, que pour l'auteur & promoteur d'icelle.

Le mardi, dixième iour apres l'escalade, le ieusne fut célébré à Geneue par commandement du Magistrat, où tout le peuple, depuis le plus grand iusques au plus petit, s'est montré du

du tout zeellé & affectionné, soit à rendre grâces à Dieu de son assistance miraculeuse, soit pour celebret & faire retentir ses louanges en tous les trois Temples de la ville. A Dieu donc en soit la seule gloire, & à tout le peuple de Geneue vn sainct desir de s'amender, & de surmonter en pieté & pureté de vie la rage & l'impét de ses ennemis. Amen.



LE MOT DV G V E T
DES S A V O Y A R D S.



*Le Sauoyard, pour mot du guet,
A en la bouche N O S T R E D A M E :
Le soldat Genevois reclame
Le Seigneur de tout son souhait.
La Dame n'est pas Amazonne,
De guerre ne se mesle point :
Mais des armées en tout poinct
Au seul Seigneur le nom se donne.
Qu'aucun donques ne s'esbahisse,
Si les sauoyards sont vaincus :
Du Seigneur viennent les vertus,
Non de la Dame, par iustice.*